



ÉVALUATION

# SANITAIRE ET SOCIAL, SORTANTS DE FORMATION 2022 : UN TRÈS BON ACCÈS À L'EMPLOI MALGRÉ DES DIFFICULTÉS PENDANT LA FORMATION

 **CARIFOREF**  
Pays de la Loire

 **PRÉFET**  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

 **RÉGION**  
PAYS  
DE LA LOIRE



Décembre 2023



## Sommaire

<b>1.</b> Principaux résultats	P.4
<b>2.</b> L'accès à l'emploi après une formation sanitaire et sociale	P.5
<b>3.</b> Tableau de synthèse des principaux indicateurs de l'enquête 2023	P.10
<b>4.</b> Chiffres clés par formation	P.12
Après une formation d'aide-soignant	
Après une formation d'ambulancier	
Après une formation d'auxiliaire de puériculture	
Après une formation d'infirmier	
Après une formation de masseur-kinésithérapeute	
Après une formation de puéricultrice	
Après une formation d'accompagnant éducatif et social	
Après une formation d'assistant de service social	
Après une formation d'assistant familial	
Après une formation d'éducateur de jeunes enfants	
Après une formation d'éducateur spécialisé	
Après une formation de moniteur éducateur	
<b>5.</b> Méthodologie	P.24



# FORMATIONS SANITAIRES ET FORMATIONS SOCIALES

## les principaux résultats

► *Les hommes sont autant représentés dans la santé que dans le social*



13%

Formations  
sanitaires

↗ +4 points



13%

Formations  
sociales

↗ +1 point

► *Depuis la sortie de formation, plus de 9 anciens élèves sur 10 ont accédé à l'emploi\**



94%

Formations  
sanitaires



91%

Formations  
sociales

\*Part des formés occupant un emploi au moment de l'enquête ou ayant occupé un emploi d'au moins 1 mois depuis la fin de la formation

► *Plus de 9 formés sur 10 occupent un emploi qui correspond à la formation suivie*



97%

Formations  
sanitaires



92%

Formations  
sociales

► *La moitié des formés en emploi bénéficie d'un emploi à durée indéterminée\**



49%

Formations  
sanitaires



54%

Formations  
sociales

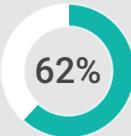
\*CDI et titulaires de la fonction publique

► *La stabilité dans l'emploi est plus marquée dans la santé que dans le social*



70%

Formations  
sanitaires



62%

Formations  
sociales

► *Comme la promotion précédente, les formés du social travaillent plus souvent à temps partiel*



11%

Formations  
sanitaires



18%

Formations  
sociales

# L'accès à l'emploi après une formation sanitaire et sociale

Un très bon accès à l'emploi, dans le domaine sanitaire comme dans le domaine social

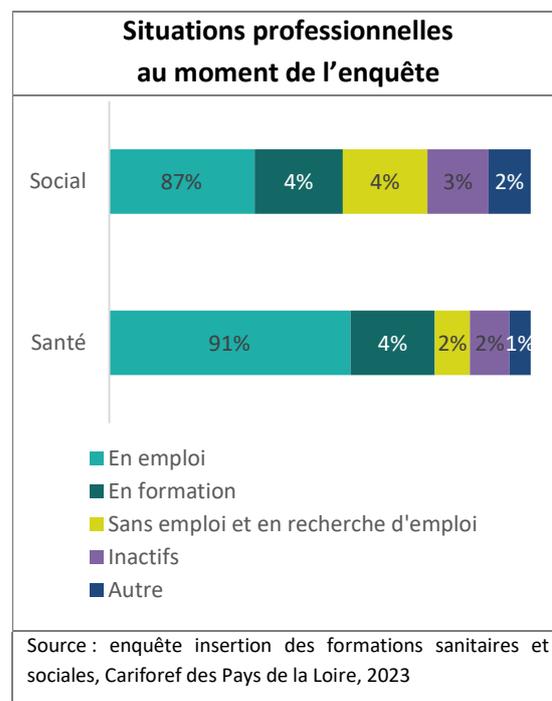
En Pays de la Loire, 93 % des formés dans les domaines de la santé et du social occupent un emploi six mois plus tard, ou ont occupé un emploi d'au moins un mois au cours des six mois suivant leur sortie de formation. Cet accès à l'emploi est stable en comparaison avec la précédente promotion de sortants de formation (+1 point). Et la diminution de l'écart observé entre les deux domaines depuis deux promotions se confirme : parmi cette promotion, 3 points seulement séparent désormais l'accès à l'emploi entre les deux domaines (94 % dans le domaine sanitaire et 91 % dans le domaine social).

Lorsque l'on observe la situation professionnelle des anciens apprenants au moment de l'enquête, un léger écart persiste entre les deux domaines de formation. La part des personnes en emploi parmi les formés dans le domaine social est inférieure de 4 points à celle des formés dans le domaine sanitaire. Si la part d'emplois salariés est très proche dans les deux domaines (88 % en santé et 87 % dans le social), c'est la part d'emplois non salariés qui les distingue, c'est-à-dire les professions libérales (3 % parmi le domaine sanitaire, aucun dans le domaine social).

Plus de six mois après, 7 % des personnes sortant de formations sociales sont sans emploi, contre 4 % des personnes sortant de

formations sanitaires. Parmi elles, plus de la moitié recherche un emploi, les autres se déclarant sans activité.

Enfin, près de 4 % des personnes ayant terminé leur formation sanitaire ou sociale en 2022 sont de retour en formation, plus de six mois plus tard.

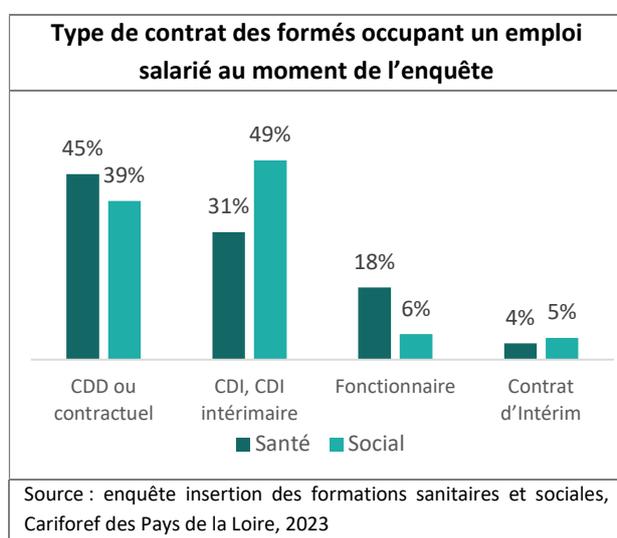


## Un accès différencié à l'emploi à durée indéterminée

La hausse des contrats pérennes se confirme également<sup>1</sup>. Comme observé parmi les deux précédentes promotions, les formés accèdent davantage à un emploi à durée indéterminée.

<sup>1</sup> Les contrats observés correspondent aux emplois occupés au moment de l'enquête.

Si le CDI apparaît plus fréquent parmi les formés du domaine social, les formés dans le sanitaire bénéficient tout autant d’emplois pérennes puisqu’ils sont plus souvent titulaires de la fonction publique. Toutefois, l’écart entre les deux domaines, qui semblait se réduire parmi la précédente promotion (2 points seulement), se creuse à nouveau et se rapproche de celui de la promotion 2020 (6 points). Et ce sont, finalement, 54 % des formés du social et 49 % des formés du sanitaire en emploi qui bénéficient d’un emploi à durée indéterminée, soit un écart de 5 points entre les deux domaines de formation.



Plus largement, une grande majorité des anciens apprenants désormais en emploi bénéficient d’un emploi durable, c’est-à-dire d’un CDI, d’un titre de la fonction publique ou d’un contrat à durée déterminée de plus de six mois. En effet, parmi les 48 % de formés occupant un emploi en CDD ou intérim, près de 6 sur 10 ont une durée de plus de six mois.

Pour près de 7 personnes en emploi sur 10, il s’agit du premier poste occupé depuis leur sortie de formation. A contrario, certains formés ont déjà occupé plusieurs emplois depuis la fin de leur formation, un peu plus de six mois auparavant. Pour 3 formés dans le domaine de la santé sur 10 et pour près de 4

formés dans le social sur 10, il ne s’agit pas de leur premier emploi depuis leur formation. C’est particulièrement le cas parmi les formations de masseur-kinésithérapeute, d’éducateur de jeunes enfants, de sage-femme, d’ergothérapeute et d’éducateur spécialisé, dont plus de la moitié des anciens apprenants en emploi ont occupé au moins deux postes depuis la fin de leur formation.

L’accès à l’emploi paraît relativement rapide : 9 formés sur 10 en emploi au moment de l’enquête l’ont trouvé en moins de trois mois. Ils sont un peu moins nombreux à avoir trouvé leur emploi aussi rapidement dans le social (84 % contre 92 % dans la santé). Toutefois, certaines formations sanitaires se distinguent avec un accès à l’emploi moins rapide. C’est le cas des personnes sortant des formations d’ergothérapeute, de pédicure-podologue et de masseur-kinésithérapeute, dont 2 personnes sur 10 ont mis plus de six mois à trouver leur emploi.

Les stages réalisés durant la formation sont un véritable tremplin vers l’emploi puisque 35 % des formés en emploi déclarent avoir été stagiaires dans l’établissement dans lequel ils travaillent. Cette part s’élève à près de 37 % parmi les formés dans le domaine sanitaire, contre 30 % dans le domaine social.

Qu’elles exercent dans le domaine sanitaire ou social, les personnes en emploi ont avant tout privilégié l’intérêt de l’activité, puis l’intérêt de l’établissement, dans le choix de leur emploi. La proximité par rapport au lieu de résidence est la troisième motivation, devant la stabilité professionnelle et les conditions d’emploi.

#### Des formés relativement mobiles mais résidant majoritairement dans la région

Avant d’entrer en formation, 88 % des personnes résidaient en Pays de la Loire (88 %

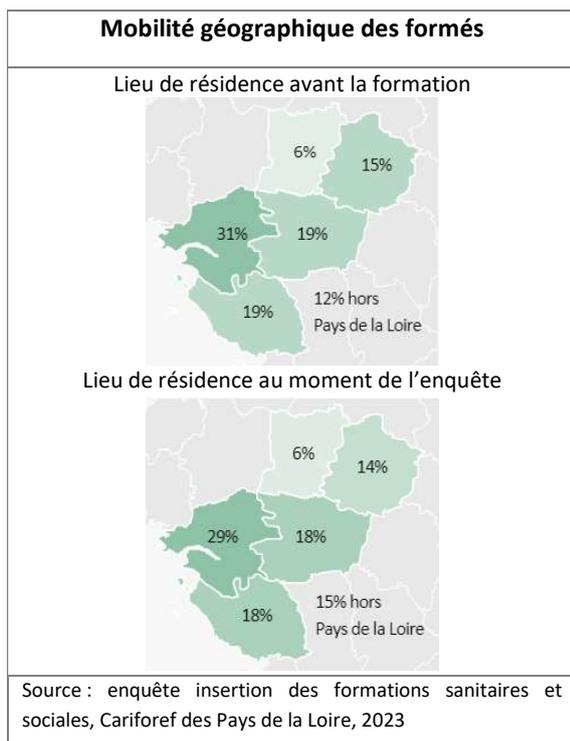
avant d'entrer dans une formation sanitaire et 90 % avant une formation sociale). Un tiers des anciens apprenants déclarent avoir déménagé depuis, sans distinction entre les formés du domaine de la santé et ceux du social. La volonté de se rapprocher de son lieu de travail est une des principales raisons de ce changement de lieu de résidence, suivi par l'envie de se rapprocher de son entourage et le besoin de se rapprocher de son lieu de formation. Bon nombre d'anciens apprenants citent également des raisons liées directement au logement, comme la nécessité d'avoir un loyer moins cher ou le projet d'acheter un bien immobilier, les obligeant à changer de commune, voire de département. Certaines personnes évoquent aussi une envie de mobilité géographique : « changer d'horizon », « un nouveau cadre de vie », « habiter près des montagnes »... comme motivation pour changer de département, voire de région. Finalement, parmi ces anciens apprenants ayant déménagé depuis leur formation, les trois quarts résident toujours en Pays de la Loire, et la moitié n'a pas changé de département.

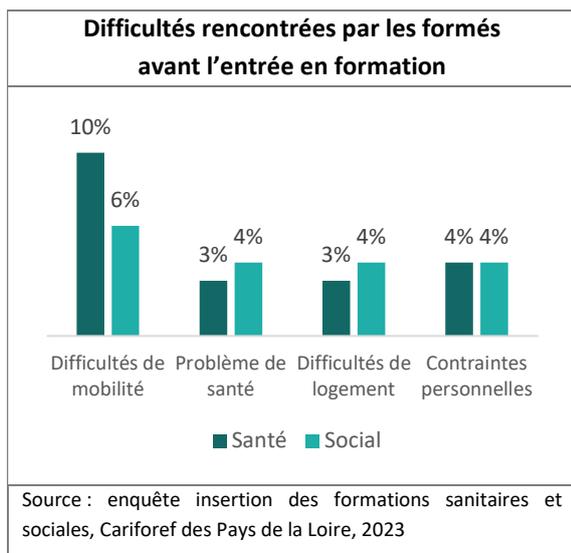
Au total, ce sont 85 % des personnes ayant suivi une formation sanitaire ou sociale en Pays de la Loire qui résident dans la région, environ six mois après leur formation.

Plus de 9 formés sur 10 occupant un emploi travaillent dans le département dans lequel ils résident. C'est particulièrement le cas des résidents de la Sarthe (98 %) et de Loire-Atlantique (95 %). Par ailleurs, 1 ancien élève sur 10, résidant hors des Pays de la Loire, travaille dans la région.

### Moins de difficultés avant l'entrée en formation, mais davantage pendant la formation

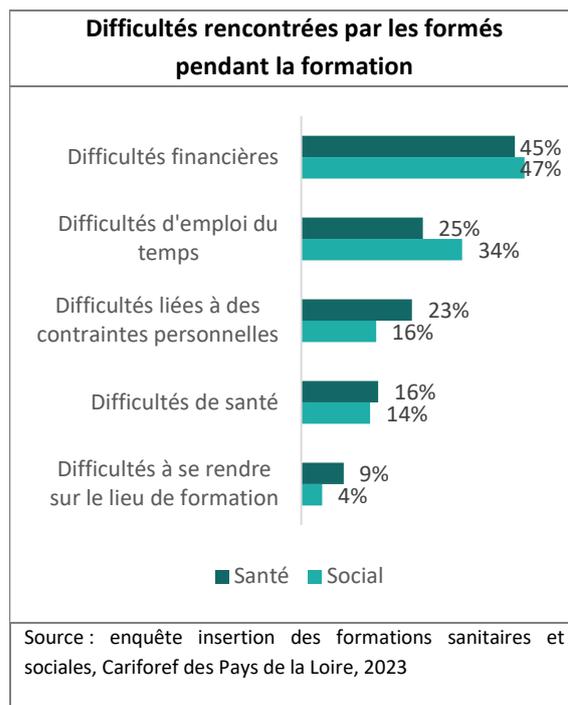
Les difficultés rencontrées par les formés avant même d'entrer en formation paraissent moins prégnantes parmi les personnes sortant de formation en 2022, que parmi celles sorties en 2021. La principale difficulté reste liée à leur mobilité. Une difficulté plus marquée parmi les formés dans le domaine de la santé. Toutefois, les difficultés de mobilité sont en net recul : - 3 points parmi les formations sanitaires et - 4 points parmi les formations sociales. Les problèmes de santé semblent également moins présents à l'entrée en formation, notamment pour les formés du social (- 4 points, contre - 2 points pour les formés du sanitaire). Hormis les difficultés de mobilité, l'écart s'est réduit entre les deux domaines sur les différentes difficultés rencontrées avant d'entrer en formation.





Certaines de ces difficultés ont pu être résolues avant l'entrée en formation, dans la plupart des cas, par les formés eux-mêmes. Les contraintes personnelles et difficultés de logement ont parfois été solutionnées avec l'aide d'un assistant social. Tandis que les difficultés de mobilité ont été résolues par un conseiller Pôle emploi, Cap emploi ou Mission locale dans quelques cas. Des solutions ont été trouvées pour plus de 8 formés sur 10 qui rencontraient des contraintes personnelles (souvent de garde d'enfant) et pour de 7 formés sur 10 avec des problèmes de santé. Ce sont finalement les difficultés de mobilité et de logement qui semblent les plus persistantes, non surmontées pour la moitié des formés ayant évoqué des freins à l'entrée en formation.

A contrario, les difficultés rencontrées pendant la formation continuent de progresser. 37 % des formés déclarent avoir connu des difficultés, tandis qu'ils représentaient 28 % lors de la précédente enquête et moins d'un quart auparavant. Les formés du domaine sanitaire sont autant concernés que ceux du domaine social, comme lors des précédentes enquêtes.



Parmi les difficultés rencontrées par les anciens apprenants lors de leur formation, les principales sont d'ordre financier. Elles ont progressé de 5 points parmi les formations sanitaires et 6 points parmi les formations sociales par rapport à l'enquête précédente. Les difficultés d'emploi du temps, c'est-à-dire à concilier la vie personnelle et les temps de formation et de stage, apparaissent en deuxième position. Elles sont stables pour les formés dans le domaine de la santé, alors qu'elles ont doublé pour les formés du social, habituellement moins concernés par ce type de difficulté.

En revanche, les problèmes de santé, en partie résolus avant d'entrer en formation, sont en recul en comparaison avec la précédente enquête : - 2 points dans le domaine sanitaire et - 13 points dans le domaine social.

À l'inverse, les contraintes d'ordre personnel (principalement des difficultés de garde d'enfant) ont progressé dans le domaine sanitaire (+ 10 points), alors qu'elles sont légèrement moins déclarées dans le domaine social (- 2 points).

Enfin, les difficultés de mobilité semblent légèrement persister, puisqu'elles concernent

près d'1 formé sur 10 pendant la formation, comme parmi la précédente enquête.

Qui plus est, plus de 4 formés sur 10 déclarent avoir été confrontés à d'autres difficultés durant leur formation. Comme lors des précédentes enquêtes, les difficultés relèvent encore très souvent de la crise sanitaire et de ses impacts sur les stages et la formation à distance. Les interruptions de période de formation et les réquisitions de personnel soignant ont affecté une partie des formés, notamment les futurs infirmiers. Par ailleurs, plusieurs anciens apprenants évoquent des difficultés à s'intégrer dans les équipes lors de leurs stages, et parfois même, un manque de considération. La fatigue, la charge mentale et même le burn out sont également cités par plusieurs formés, considérant leur formation comme très difficile. Enfin, quelques-uns évoquent leurs difficultés d'apprentissage, particulièrement lorsqu'une partie des cours s'est déroulée à distance.

Malgré les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, près de 7 sortants de formation sur 10 sont enclins à se former à nouveau dans les années à venir. Pour la plupart, il s'agirait d'évoluer professionnellement (44 %) ou de se perfectionner dans leur métier (40 %), comme lors de la précédente enquête.

Enfin, près de 7 personnes sur 10 se projettent dans le métier qu'elles exercent à l'horizon de cinq ans, sans distinction entre les formés du domaine sanitaire et ceux du domaine social. A noter que 18 % des anciens apprenants déclarent ne pas se projeter si loin. Si l'on exclut les personnes ne se projetant pas à cet horizon, ce sont 83 % des sortants de formation qui se projettent sur le métier qu'ils exercent dans les cinq ans à venir.

## Tableau de synthèse des principaux indicateurs de l'enquête 2023

	Taux de réponse	Effectifs répondants	Taux de masculinisation	Taux d'accès à l'emploi*
<b>Formations sanitaires</b>	<b>46%</b>	<b>1575</b>	<b>13%</b>	<b>94%</b>
Aide-soignant	35%	570	9%	93%
Ambulancier	76%	109	55%	97%
Auxiliaire de puériculture	80%	70	4%	96%
Cadre de Santé	85%	64	21%	100%
Ergothérapeute	88%	15	7%	67%
Infirmier	41%	387	10%	94%
Infirmier anesthésiste	80%	16	56%	100%
Infirmier de bloc opératoire	85%	17	13%	100%
Manipulateur en électroradiologie médicale	76%	19	21%	100%
Masseur-kinésithérapeute	69%	87	35%	100%
Pédicure podologue	94%	16	40%	100%
Puéricultrice	72%	41	0%	100%
Sage-femme	55%	27	0%	96%
<b>Formations sociales</b>	<b>70%</b>	<b>652</b>	<b>13%</b>	<b>91%</b>
Accompagnant éducatif et social	58%	239	9%	88%
Assistant de service social	80%	97	16%	82%
Assistant familial	90%	86	16%	100%
Conseiller en économie sociale et familiale	80%	51	2%	96%
Educateur jeunes enfants	68%	75	1%	92%
Educateur spécialisé	79%	126	25%	96%
Encadrement d'unité d'intervention sociale	59%	10	22%	100%
Médiateur familial	100%	2	0%	50%
Moniteur Educateur	74%	67	21%	97%
Technicien de l'intervention sociale et familiale	86%	12	0%	92%
<b>Ensemble des formations</b>	<b>52%</b>	<b>2 227</b>	<b>13%</b>	<b>93%</b>

\*Taux d'accès à l'emploi : Part des formés occupant un emploi au moment de l'enquête ou ayant occupé un emploi d'au moins 1 mois depuis la fin de la formation.

## Tableau de synthèse des principaux indicateurs de l'enquête 2023

	Effectifs répondants	Taux d'insertion en emploi**	Part d'emplois à durée indéterminée***	Taux de conformité****	Part de résidents ligériens parmi les formés en emploi
<b>Formations sanitaires</b>	<b>1575</b>	<b>91%</b>	<b>49%</b>	<b>97%</b>	<b>86%</b>
Aide-soignant	570	89%	45%	94%	95%
Ambulancier	109	93%	89%	96%	90%
Auxiliaire de puériculture	70	91%	27%	96%	87%
Cadre de Santé	64	100%	100%	88%	70%
Ergothérapeute	15	60%	78%	100%	78%
Infirmier	387	92%	48%	95%	76%
Infirmier anesthésiste	16	100%	69%	100%	75%
Infirmier de bloc opératoire	17	100%	94%	94%	82%
Manipulateur en électroradiologie médicale	19	100%	68%	100%	63%
Masseur-kinésithérapeute	87	99%	27%	98%	81%
Pédicure podologue	16	100%	0%	100%	50%
Puéricultrice	41	98%	43%	100%	74%
Sage-femme	27	96%	13%	100%	71%
<b>Formations sociales</b>	<b>652</b>	<b>87%</b>	<b>54%</b>	<b>92%</b>	<b>88%</b>
Accompagnant éducatif et social	239	84%	52%	87%	95%
Assistant de service social	97	78%	35%	82%	84%
Assistant familial	86	99%	98%	100%	96%
Conseiller en économie sociale et familiale	51	96%	35%	69%	83%
Educateur jeunes enfants	75	90%	52%	93%	72%
Educateur spécialisé	126	88%	49%	93%	73%
Encadrement d'unité d'intervention sociale	10	100%	90%	78%	80%
Médiateur familial	2	50%	100%	0%	82%
Moniteur éducateur	67	91%	52%	93%	95%
Technicien de l'intervention sociale et familiale	12	83%	60%	88%	100%
<b>Ensemble des formations</b>	<b>2 227</b>	<b>90%</b>	<b>50%</b>	<b>96%</b>	<b>86%</b>

\*\*Taux d'insertion en emploi : Part des formés occupant un emploi au moment de l'enquête.

\*\*\*Part d'emplois à durée indéterminée : Part de CDI et fonctionnaires parmi les formés occupant un emploi salarié (hors statuts libéraux).

\*\*\*\*Taux de conformité : Part des formés en emploi au moment de l'enquête, dont le poste correspond au diplôme préparé.

# Après une formation d'aide-soignant

## Quel public à l'entrée en formation ?



9 %

d'hommes



58 %

en formation professionnelle continue



64 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



93 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



71 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



31 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



50 %

CDD et  
vacataires



45 %

CDI et  
fonctionnaires



5 %

Autres



Pour un peu plus de la moitié des formés,  
leur emploi à durée déterminée dure 6 mois  
ou plus.



17 %

travaillent à temps partiel



26 %

travaillent de nuit



72 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



45 %

travaillent dans un établissement  
pour personnes âgées

# Après une formation d'ambulancier

## Quel public à l'entrée en formation ?



55 %

d'hommes



69 %

en formation professionnelle continue



71 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



97 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



73 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



21 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



89 %

CDI et  
fonctionnaires



10 %

CDD et  
vacataires



1 %

Autres



Pour un peu plus de la moitié des formés,  
leur emploi à durée déterminée dure 6 mois  
ou plus.



1 %

travaillent à temps partiel



66 %

travaillent de nuit



82 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



88 %

travaillent dans un établissement  
de transport sanitaire

# Après une formation d'auxiliaire de puériculture

## Quel public à l'entrée en formation ?



4 %

d'hommes



48 %

de formés par voie scolaire



88 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



96 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



66 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



36 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



71 %

CDD et  
vacataires



27 %

CDI et  
fonctionnaires



2%

Contrat  
d'Intérim



Pour un peu plus de 6 formés sur 10, leur  
emploi à durée déterminée dure 6 mois ou  
plus.



16 %

travaillent à temps partiel



29%

travaillent de nuit



63 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



53 %

travaillent dans un établissement de  
garde d'enfants ou petite enfance

# Après une formation d'infirmier

## Quel public à l'entrée en formation ?



10 %

d'hommes



82 %

de formés par voie scolaire



100 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus  
(niveau Bac obligatoire pour accéder à la formation)

## Quel accès à l'emploi ?



94 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



71 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



51 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



48 %

CDI et  
fonctionnaires



47 %

CDD et  
vacataires



5 %

Autres



Pour près de la moitié des formés, leur  
emploi à durée déterminée dure entre 6 et  
12 mois. Et près de 2 contrats sur 10 durent  
plus de 12 mois.



8 %

travaillent à temps partiel



54 %

travaillent de nuit



69 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



72 %

travaillent dans un établissement hospitalier

# Après une formation de masseur-kinésithérapeute

## Quel public à l'entrée en formation ?



35 %

d'hommes



94 %

de formés par voie scolaire



98 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



100 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



35 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



25 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



70 %

Profession  
libérale



27 %

CDI et  
fonctionnaires



3 %

CDD et  
vacataires



5 %

travaillent à temps partiel



aucun

ne travaille de nuit



27 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



89 %

travaillent dans un cabinet libéral

# Après une formation de puéricultrice

## Quel public à l'entrée en formation ?



aucun  
homme



55 %  
de formés par voie scolaire



100 %  
des formés ont le Baccalauréat ou plus  
(DE infirmier ou sage-femme obligatoire pour accéder  
à la formation)

## Quel accès à l'emploi ?



100 %  
des formés  
ont accédé à un emploi  
depuis la formation



90 %  
des formés  
occupent toujours  
leur premier emploi



40 %  
des formés  
ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



58 %  
CDD et  
vacataires



42 %  
CDI et  
fonctionnaires



Pour près de 6 formés sur 10, leur emploi à  
durée déterminée dure 6 mois ou plus.



18 %  
travaillent à temps partiel



65%  
travaillent de nuit



78 %  
travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



88 %  
travaillent dans un établissement  
hospitalier

# Après une formation d'accompagnant éducatif et social

## Quel public à l'entrée en formation ?



9 %

d'hommes



63 %

en formation professionnelle continue



58 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



88 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



63 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



35 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



52 %

CDI et  
fonctionnaires



38 %

CDD et  
vacataires



10 %

Contrat  
d'Intérim



Pour la moitié des formés, leur emploi à  
durée déterminée dure 6 mois ou plus.



40 %

travaillent à temps partiel



10 %

travaillent de nuit



72 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



62 %

travaillent dans un établissement  
pour adultes handicapés ou  
personnes âgées

# Après une formation d'assistant de service social

## Quel public à l'entrée en formation ?



16 %

d'hommes



61 %

en formation professionnelle continue



96 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



82 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



69 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



40 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



63 %

CDD et  
vacataires



35 %

CDI et  
fonctionnaires



2 %

Autres



Pour un peu plus des 3/4 des formés, leur  
emploi à durée déterminée dure 6 mois ou  
plus.



6 %

travaillent à temps partiel



3 %

travaillent de nuit



28 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



56 %

travaillent dans un établissement  
social ou médico-social

# Après une formation d'assistant familial

## Quel public à l'entrée en formation ?



16 %

d'hommes



99 %

en formation professionnelle continue



65 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



100 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



95 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



1 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



98 %

CDI et  
fonctionnaires



2 %

CDD et  
vacataires



5 %

travaillent à temps partiel



93 %

travaillent de nuit



78 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



88 %

travaillent dans un établissement  
social ou de protection de l'enfance

# Après une formation d'éducateur de jeunes enfants

## Quel public à l'entrée en formation ?



1 %

d'hommes



53 %

de formés par la voie scolaire



100 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus  
(niveau Bac obligatoire pour accéder à la formation)

## Quel accès à l'emploi ?



92 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



43 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



25 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



53 %

CDI et  
fonctionnaires



43 %

CDD et  
vacataires



4 %

Intérim



Pour 3/4 des formés, leur emploi à durée  
déterminée dure 6 mois ou plus.



11 %

travaillent à temps partiel



3 %

travaillent de nuit



42 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



74 %

travaillent dans un établissement  
de garde d'enfants ou petite  
enfance

# Après une formation d'éducateur spécialisé

## Quel public à l'entrée en formation ?



25 %

d'hommes



64 %

de formés par voie scolaire



100 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



96 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



46 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



38 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



49 %

CDI et  
fonctionnaires



41 %

CDD et  
vacataires



10 %

Contrat  
d'Intérim



Pour un peu plus de la moitié des formés,  
leur emploi à durée déterminée dure moins  
de 6 mois.



9 %

travaillent à temps partiel



16 %

travaillent de nuit



59 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



67 %

travaillent dans un établissement  
de protection de l'enfance ou pour  
l'enfance et la jeunesse handicapée

# Après une formation de moniteur éducateur

## Quel public à l'entrée en formation ?



21 %

d'hommes



37 %

de formés par la voie scolaire



83 %

des formés ont le Baccalauréat ou plus

## Quel accès à l'emploi ?



97 %

des formés

ont accédé à un emploi  
depuis la formation



54 %

des formés

occupent toujours  
leur premier emploi



31 %

des formés

ont été stagiaires dans l'établissement  
dans lequel ils travaillent

## Quelles conditions d'emploi ?



52 %

CDI



44 %

CDD et  
vacataires



4 %

Intérim



Pour près de 6 formés sur 10, leur emploi à  
durée déterminée dure 6 mois ou plus.



13 %

travaillent à temps partiel



3 %

travaillent de nuit



74 %

travaillent en horaires décalés,  
irréguliers ou coupés



80 %

travaillent dans un établissement  
de protection de l'enfance ou pour  
personnes handicapées

## Méthodologie

### Contexte et objectifs

Dans le cadre du programme d'activités du Cariforef des Pays de la Loire et à la demande de la Région Pays de la Loire, cette enquête a été menée auprès des élèves et étudiants des instituts de formations sanitaires et sociales de la région ayant terminé leur formation en 2022.

Un grand remerciement est adressé aux personnes qui ont participé à cette enquête en répondant à ce questionnaire.

### Passation du questionnaire

Les élèves et étudiants sortis de formations sanitaires et sociales ont été invités à répondre au questionnaire par mail entre mai et juin 2023. Après plusieurs relances par mail pour répondre au questionnaire auto-administré en ligne, les sortants de formation n'ayant pas répondu ont été contactés afin de répondre au questionnaire par téléphone. Cette passation téléphonique a permis d'augmenter fortement le taux de réponse à l'enquête et d'atteindre la représentativité statistique pour chaque formation.

### Représentativité de l'échantillon

Parmi les 4 283 personnes issues de formations sanitaires et sociales interrogées, 2 227 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 52%. Ce taux de réponse est bien plus élevé que ceux atteints lors des dernières enquêtes en raison de la passation du questionnaire par téléphone.

Afin d'obtenir une meilleure représentativité de l'ensemble de la population sortie de formation en 2022, un redressement a été réalisé selon la formation suivie.

Formations sanitaires	Effectifs répondants	Poids affectés
Formation Cadre de santé	64	1.17
Formation DE Aide-Soignant	570	2.85
Formation DE Ambulancier	109	1.31
Formation DE Auxiliaire de puériculture	70	1.26
Formation DE Infirmier	387	2.42
Formation DE Infirmier en bloc opératoire	17	1.18
Formation DE Infirmier anesthésiste	16	1.25
Formation DE Manipulateur en électroradiologie médicale	19	1.32
Formation DE Masseur-kinésithérapeute	87	1.45
Formation DE Pédiacre - podologue	16	1.06
Formation DE Puériculteur	41	1.39
Formation DE Sage-Femme	27	1.81
Formation d'Ergothérapeute	15	1.13
<b>Formations sociales</b>		
Formation DE Accompagnant éducatif et social	239	1.72
Formation DE Assistant familial	86	1.12
Formation DE Conseiller en économie sociale et familiale	51	1.25
Formation DE Assistant de service social	97	1.26
Formation DE Educateur spécialisé	126	1.26
Formation DE Educateur de jeunes enfants	75	1.47
Formation DE Encadrement d'unité d'intervention sociale	10	1.7
Formation DE Médiateur familial	2	1
Formation DE Moniteur éducateur	67	1.36
Formation DE Technicien de l'intervention sociale et familiale	12	1.17



CARIFOREF des Pays de la Loire  
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes  
02 40 20 21 31

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

[info@cariforef-pdl.org](mailto:info@cariforef-pdl.org)

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : France Duquesnoy

Rédactrice : Célia Yvon



La publication de l'étude est mise à disposition [sous licence CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).